



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°74-2024-138

PUBLIÉ LE 6 JUIN 2024

Sommaire

74_Préf_Präfecture de Haute-Savoie / Service interministériel de défense et de protection civiles

74-2024-05-30-00014 - Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2024-0081?? portant organisation d'un jury d'examen dans le cadre de la certification relative aux formations de pédagogie appliquée à l'emploi de « formateur en prévention et secours civiques » et de « formateur aux premiers secours » (2 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2024-05-30-00014

Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2024-0081
portant organisation d un jury d examen dans le
cadre de la certification relative aux formations
de pédagogie appliquée à l emploi de
« formateur en prévention et secours civiques »
et de « formateur aux premiers secours »



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CABINET
Direction des sécurités**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le jeudi 30 mai 2024

Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2024-0081

portant organisation d'un jury d'examen dans le cadre de la certification relative aux formations de pédagogie appliquée à l'emploi de « formateur en prévention et secours civiques » et de « formateur aux premiers secours »

VU le Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié, relatif à la formation aux premiers secours ;

VU le décret n°92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

VU le décret n°97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°IOMA2221366D du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n°INTE9200314A du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

VU l'arrêté n°INTE1233722A du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

VU l'arrêté n°INTE1233730A du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

VU l'avis de la DGSCGC du 6 décembre 2022 relatif à l'absence des médecins aux jury d'examen ;

CONSIDÉRANT l'organisation par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie d'une session de formation de « formateur en prévention et secours civiques » du 05 au 09 avril 2024

CONSIDÉRANT l'organisation par le 27^e BCA d'une session de formation de « formateur aux premiers secours » du 2 au 12 avril 2024 ;

SUR proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet,

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-secourisme@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le jury désigné, chargé d'évaluer la certification et de se prononcer sur l'aptitude ou l'inaptitude des candidats ayant suivi les sessions de formation susvisées, est le suivant :

- Monsieur Hervé PUJOL : titulaire du brevet national d'instructeur de secourisme en date du 14 août 2007, à jour de formation continue.
- Monsieur Christophe CERE : titulaire du brevet national d'instructeur de secourisme en date du 10 juillet 2013, à jour de formation continue.
- Monsieur Julien DEMMERLE : titulaire du certificat de compétences de formateur de formateurs en date du 15 décembre 2022, à jour de formation continue.
- Monsieur Thierry PINONCELY : titulaire du brevet national de moniteur des premiers secours en date du 23 juin 1998, à jour de formation continue.

Suppléante :

- Madame Christine ISSARTEL : titulaire du certificat de compétences de formateur de formateurs en date du 17 août 2023, à jour de formation continue.

Article 2 :

Le jury se réunira le jeudi 6 juin 2024 à 14h30, sous la présidence d'Hervé PUJOL, dans la salle de réunion du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Préfecture de la Haute-Savoie.

Article 3 :

Madame la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres composant le jury susvisé.

Pour le Préfet,
la sous-préfète, directrice de cabinet



Emmanuelle PLANTIER-LEMARCHAND